

Pouvoir d'emprunt supplémentaire

Dans le budget du 28 juin, le gouvernement a annoncé une série de nouvelles mesures en matière de logement dans le but de créer de nouveaux emplois dans l'industrie du bâtiment, de faciliter l'accès à la propriété, d'aider ceux qui ont de la difficulté à renouveler leur hypothèque et d'assurer la disponibilité de logements locatifs. Le gouvernement a lancé un ambitieux programme pour la construction de nouveaux logements à louer; il accorde des prêts sans intérêt de \$7 500 ou plus par logement pour 30 000 logements répartis dans des régions du pays où le taux de vacance est très faible. Je suis heureux de pouvoir également rappeler, comme le ministre l'a annoncé mercredi, que les acheteurs de maisons neuves auront droit jusqu'à la fin d'avril 1983 à la subvention de \$3 000 versée lors de l'achat d'une maison. La décision de prolonger le programme a certainement été bien reçue par l'industrie du bâtiment dans l'ouest du pays.

● (1740)

Afin que la politique et les programmes du gouvernement fédéral tiennent compte des possibilités stratégiques pour le développement de l'économie canadienne, le gouvernement a désigné cinq domaines prioritaires: le développement industriel, l'exploitation des ressources, la capacité de transport, la promotion des exportations et le développement des ressources humaines. Dans chacun de ces domaines, on a établi des objectifs et donné des exemples de projets en cours ou proposés. Dans bien des cas, les provinces de l'Ouest figuraient en tête de liste parmi les bénéficiaires de l'aide fédérale, ou encore à cause du rôle important qu'elles joueront dans l'avenir économique du Canada.

Pour le développement de l'industrie, le gouvernement s'engage à établir une politique et des programmes visant à faire en sorte que le caractère concurrentiel et la productivité de l'industrie canadienne s'améliorent en bonne partie grâce à des innovations.

Le gouvernement s'est engagé à accroître dans de fortes proportions les programmes de recherche appliquée au Canada, et il a établi des objectifs dans ce domaine pour le secteur public et le secteur privé. A la fin de 1981, le gouvernement fédéral avait atteint et même dépassé l'objectif qu'il s'était fixé pour les dépenses consacrées à la recherche et au développement. Plus récemment, toujours dans ce secteur, le gouvernement fédéral a décidé de financer la création de centres de micro-électronique à Vancouver, Edmonton et Winnipeg.

Pour ce qui est de l'exploitation des ressources naturelles, le gouvernement fédéral a décidé de prendre de nouvelles mesures dans certains secteurs essentiels de transformation des matières premières. Vu leur grande richesse en matières premières, les provinces de l'Ouest occuperont une place importante dans les politiques et les programmes mis sur pied dans ce domaine.

Le gouvernement fédéral poursuit des consultations avec les provinces en vue de voir quelles mesures on pourrait prendre pour améliorer les résultats à long terme de l'industrie du bois. En outre, il continue à encourager fortement la recherche et le développement dans l'industrie minière.

Je vais m'écarter un peu de la stratégie économique des années 80 pour parler d'une question accessoire, monsieur l'Orateur. Les gens disent, avec toute la perspicacité qu'on

peut avoir après coup, que le gouvernement canadien a sous-estimé la gravité de la récession actuelle et qu'il n'a pas su agir à temps pour renverser la vapeur.

Dans le domaine du transport ferroviaire, il faut reconnaître que le réseau de chemin de fer n'a pas été surchargé cette année. Nous avons battu tous nos records pour le transport du grain, en partie parce que les autres marchandises n'ont pas mobilisé les wagons, les camions, les locomotives et les équipes de cheminots autant que les autres années.

Les Canadiens ne veulent pas se contenter de critiques rétrospectives au moment où s'amorce la relance économique. Nous devons être prêts à saisir les occasions qui se présenteront. Voilà pourquoi tous les partis sont d'accord pour dire, j'en suis sûr, que c'est surtout grâce à la mise en valeur de nos abondantes ressources naturelles que nous saurons relancer notre économie et qu'une expansion axée sur les ressources exigera beaucoup de notre réseau de transport. Si l'on ne fait pas prochainement de gros investissements, la faible capacité du réseau de transport de l'Ouest deviendra évidente d'ici 1985.

On a reconnu que, pour favoriser le développement économique au cours des années 80, il fallait faire un gros effort du côté du transport. Le 8 février 1982, le ministre des Transports (M. Pepin) annonçait la politique du gouvernement du Canada à l'égard du transport ferroviaire dans l'Ouest. Dans sa déclaration, il reconnaissait que l'économie de l'Ouest connaissait une expansion et une diversification rapides et que cette tendance se poursuivrait tout au long des années 80. L'Ouest doit surtout son expansion à ses ressources naturelles qui continueront à être transportées principalement par chemin de fer. Par conséquent, le gouvernement a jugé nécessaire de prendre une initiative importante afin que l'expansion économique se poursuive et de mettre en œuvre un programme complet pour doter l'Ouest d'une capacité de transport ferroviaire suffisante.

Le ministre des Transports a chargé Clay Gilson, de l'Université du Manitoba, d'organiser des rencontres avec les associations agricoles de l'Ouest et les chemins de fer, à titre de représentant du gouvernement fédéral, afin de voir comment on pouvait traduire la politique du gouvernement en des mesures concrètes. Après des mois de consultations avec les représentants des neuf principaux organismes agricoles de l'Ouest et des deux sociétés nationales de chemins de fer, M. Gilson a remis au ministre des Transports son rapport qui faisait le bilan de ces consultations et présentait un certain nombre de recommandations au sujet du transport des céréales de l'Ouest.

Au mois d'août, le ministre a annoncé que le gouvernement allait créer un certain nombre de groupes d'étude spéciaux qui allaient approfondir les recommandations contenues dans le rapport Gilson sur le transport des grains de l'Ouest.

Le ministre a également déposé à la Chambre un document définissant la position du gouvernement face au rapport. Le gouvernement a accepté en principe les conclusions du rapport Gilson en attendant de prendre des décisions ultérieures au sujet des aspects financiers et des rapports des groupes de travail concernant la mise sur pied d'un organisme de coordination du transport des céréales, l'adoption d'un nouveau tarif pour le transport des marchandises et d'une nouvelle loi sur les transports des céréales.

En décidant de doter l'ouest du pays d'un réseau ferroviaire adéquat, le gouvernement a bien montré que cette initiative aurait d'importantes retombées non seulement pour l'Ouest,